



GOLD FM - Réglementation en vue des élections fédérales du 13 juin 2010

Dispositif prévu par la rédaction :

Etant donné qu'il s'agit d'élections fédérales, et que GOLD FM est avant tout une radio communautaire régionale bruxelloise, le dispositif sera « light ».

Une émission sera organisée, avec un candidat des 4 grands partis démocratiques, afin qu'il puisse venir se présenter et parler de son programme. Le temps de parole sera de 12 minutes par candidat.

Les élections seront aussi évoquées dans les journaux parlés de la radio, le temps consacré aux infos sur les partis sera strictement équilibré.

**Christian BOUVY
Journaliste - Directeur de l'information**

